



Ville de
Maule

www.maule.fr

Maule

CONTACTS

Rejoignez-nous : @mairiedemaule



DOSSIER ENVIRONNEMENT - Pages 19 à 25

Renaturation de la Mauldre - Page 19

AGENDA

MARS

Samedi 12	Soirée danses écossaises - Comité de jumelage <i>Salle polyvalente d'Aulnay sur Mauldre - p. 34</i>
Dimanche 20	Promenade commentée "À travers rue et ruelles à Maule" - ACIME <i>page 34</i>
Samedi 26 et dimanche 27	Salon des vins et des saveurs - Lions Club <i>Salle des fêtes - page 35</i>
Dimanche 27	Rassemblement des Rétro Mauloises <i>Parking de la salle des fêtes</i>
Mercredi 30	Job Win <i>Salle des fêtes - 4^{ème} de couverture</i>

AVRIL

Samedi 2	Matinée écocitoyenne <i>Parvis de la mairie - page 15</i>
Dimanche 3	Concert du Printemps - École de musique <i>Salle des fêtes - page 32</i>
Dimanche 3	Conférence "Croix de chemins à Maule et alentour" - ACIME <i>page 34</i>
Du samedi 9 au dimanche 17	Expo-photos - Photo-Vidéo Club Maulois <i>Espace culturel Marcel Tréboit - page 32</i>
Dimanche 24	Rassemblement des Rétro Mauloises <i>Parking de la salle des fêtes</i>

MAI

Samedi 7	Rock'n'Beer - ABAM <i>Salle des fêtes - page 35</i>
Samedi 7	Randonnée pédestre commentée - ACIME <i>Paris - page 34</i>
Dimanche 8	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 <i>Monument aux morts</i>
Samedi 14	Carnaval de Maule <i>Déambulation dans Maule - page 30</i>
Dimanche 22	Rassemblement des Rétro Mauloises <i>Parking de la salle des fêtes</i>

Sommaire

Vie municipale	4
Mobilités	11
Civisme	12
Actualités jeunesse	16
Vie économique	17
Dossier Environnement	19
Sport	26
Histoire	27
Culture	28
Vie associative	32
CC Gally Mauldre	37
Informations pratiques	39

Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Anne-Lise LEBRUN et Solenne NOSTRADAMUS, commission de la communication sous la vice-présidence de Sidonie KARM
contact.mairie@maule.fr - Tél : 01 30 90 49 12

Impression :
IJT - 78920 ECQUEVILLY



Distributeur :
E.S.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01 30 90 97 41

Photo de la couverture :
Mairie de Maule

Photos :
Florent MANCUSO - Laurent CHARTIER - Odette COSYNS - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Véronique CHARRETIER - Jean TIPHAINE - Service communication Mairie de MAULE - Pixabay - www.freepik.fr

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.



Partenaires : Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. À la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.



Le papier utilisé pour l'impression de ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

Nous avons tenu en Conseil Municipal notre débat d'orientation budgétaire 2022 (voir rapport ROB sur notre site). Les conséquences de la guerre Russo/Ukrainienne, survenue depuis notre débat, change considérablement la donne des prévisions économiques et financières auxquelles il nous faudra faire face. Augmentation des taux d'intérêts ? Risque de décroissance ? Risque accentué d'inflation par une très forte augmentation des prix de toutes les énergies ? Et de combien ? Nul n'est vraiment capable d'y répondre aujourd'hui et c'est autant d'incertitudes qui vont compliquer notre vie privée comme notre vie publique.

Malgré ce contexte très préoccupant, notre situation financière mauloise, nos résultats 2021 et nos choix de gestion nous permettront, lors du vote du budget le 4 avril, de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Notre taux de taxe foncière (seul impôt local que l'état Jacobin nous laisse encore gérer) restera stable à Maule, et, sans préjuger du vote communautaire du 23 mars, probablement aussi au niveau intercommunal. Ces bonnes nouvelles dans le contexte actuel s'accompagnent d'une baisse de la taxe d'habitation de 65 % cette année, pour plus de la moitié des Maulois qui ne paieront donc que 35 % de leur taxe d'habitation 2019 (les autres étant déjà exonérés à 100 % depuis l'an dernier). Vous découvrirez dans les pages suivantes de plus amples détails, notamment sur les investissements et équipements inscrits pour 2022.

Autre facteur important qui influera grandement notre futur proche : le choix que nous ferons de celle ou celui qui deviendra notre Président de la République pour les 5 ans à venir qui sont décisifs. Car nous n'avons plus le droit à l'erreur. La situation financière de l'État est catastrophique, la situation économique ne vaut guère mieux et les maux de notre belle démocratie française en matière de sécurité, de justice, de santé publique et d'éducation sont à leur paroxysme historique depuis 1945.

Ce sont nos valeurs de respect de l'autre et de sa liberté, notre excellence médicale et notre couverture sociale, nos valeurs d'apprentissage et d'éducation, qui sont en péril et doivent être sauvées. L'enjeu est d'importance : toutes les fonctions dites régaliennes, c'est-à-dire les rôles essentiels confiés par le Peuple à l'État et à son chef, doivent impérativement être redressées. Voilà pourquoi, le vote de chacune et chacun de nous est crucial ; cela n'est plus seulement un devoir citoyen, c'est une évidente et urgente nécessité pour sauver notre si beau pays, notre démocratie républicaine et tout simplement notre bonheur de vivre en France. Le modèle français doit de nouveau rayonner dans le monde.



Je suis profondément optimiste : notre potentiel est exceptionnel. Il est humain, culturel et philosophique, scientifique et géographique. Nos capacités sont parmi les meilleures au monde ; il s'agit pour la ou le futur Président de les mobiliser pour le respect de la liberté et de la sécurité de chacun, de la justice et de l'égalité en matière de droits et devoirs vers le bonheur qu'apporte la fraternité dans notre vivre ensemble.

Sauvons et choisissons notre avenir immédiat en VOTANT aux présidentielles, pas seulement pour une personnalité mais surtout pour un programme de redressement du pays.

Revenons à Maule : 99 % des foyers maulois ont répondu au recensement INSEE, ce qui est excellent. Je vous en remercie et vous en félicite tous car c'est un atout pour notre commune. Le nombre probable d'habitants devrait se situer autour de 6.150 Maulois, chiffre attendu qui est un signe de dynamisme mais que nous souhaitons ne faire évoluer que très lentement pour conserver notre caractère rural auquel nous sommes tous attachés. Nous analyserons ensemble prochainement les résultats définitifs en détail.

Heureux projet concrétisé : notre Maison Médicale Territoriale ouvre ses portes le 2 mai. Médecins et professionnels de santé, que je remercie de faire vivre cette belle maison, vous recevront et vous soigneront dans les meilleures conditions, vous en jugerez par vous-même. Ainsi, l'offre et la qualité de soins seront pérennisées à Maule, nous évitant la désertification médicale qui nous menaçait déjà.

J'en suis fier et heureux, la solidarité de Maule et des Maulois envers les Ukrainiens s'est concrétisée dès les premiers jours de cette guerre, aussi horrible qu'honteuse. Vos dons en produits de première nécessité déposés en mairie seront acheminés aux familles ukrainiennes dès le 20 mars, par le Département des Yvelines avec lequel nous collaborons. Déjà, 8 foyers se sont portés volontaires pour accueillir des réfugiés. Cette guerre sera probablement longue, continuons à nous organiser pour leur venir en aide dans la durée. Ce sera notre façon « d'être tous Ukrainiens », de partager leur douleur et de nourrir leur espérance et la nôtre.

Heureux et généreux printemps à tous !

Laurent RICHARD

Maire

*Vice-président du conseil départemental
1^{er} Vice-président de Gally Mauldre*

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

HOTEL DE VILLE

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du Conseil municipal du 15 février 2022.

15
fév.

Débat sur les orientations budgétaires de 2022

Le conseil municipal du 15 février 2022 était principalement consacré à la présentation du rapport d'orientation budgétaire, suivi d'un débat. Ce rapport est consultable sur le site internet de la commune.

Contexte

Dans une première partie, il est décrit l'environnement économique national et international, ainsi que les éléments, au 15/02, de la loi de finances 2022 concernant les communes. Le contexte économique est toujours marqué par la crise liée au COVID et ses conséquences. 2021 a été marqué par une reprise de la croissance avec une hausse de 6%, après une baisse de 7,9% en 2020. Au 15/02, les prévisions pour 2022 tablent sur une croissance de 4%. Malgré cette reprise économique espérée, il convient de noter la reprise de l'inflation. L'INSEE prévoit une inflation de 2,5% en 2022, après une hausse de 3,4% en 2021.

Cette inflation conduit à une revalorisation des bases fiscales pour 2022, prévue par le législateur, de 3,4%, votée en décembre 2021 pour 2022 par les députés en loi de finance.

Outre ces éléments d'ordre macroéconomique, il est à noter que la loi de Finances qui définissant le budget de l'État, prévoit un maintien des contraintes imposées aux communes françaises. Ainsi, il est prévu que l'enveloppe de dotation globale de fonctionnement (DGF) soit stagnante. Les règles qui président à sa répartition entre les différentes communes de France sont en

défaveur de Maule. Ainsi, il est prévu une baisse de cette dotation de l'ordre de -5%. Pour rappel, Maule a perdu 1 648 K€ de DGF depuis 2015. Parallèlement, les autres dotations, comme le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP), sont également en baisse significative.

Résultats budgétaires 2021

Après la présentation d'éléments de contexte, le conseil a examiné les résultats budgétaires de 2021, la situation financière communale au 31 décembre 2021. Celle-ci est bonne. L'année 2021 a vu une reprise quasi normale de son activité. Maule investit très fortement pour le bien vivre et l'avenir des Maulois (Maison Médicale, parking, acquisition foncière en ville, travaux de voirie...) grâce à sa gestion maîtrisée de ses dépenses de fonctionnement.

Fonctionnement 2021

- Les dépenses réelles de fonctionnement sont en légère hausse par rapport à 2020, en raison d'un retour à un niveau normal de prestations de services à la population et d'une inflation de +3,4%.
- Les recettes réelles de fonctionnement apparaissent en hausse de +5%. Cette augmentation correspond à la hausse du taux de la taxe foncière de +4,8% en 2021 (sans poids fiscal supplémentaire, au contraire un gain de ce qui est essentiel pour le pouvoir d'achat des Maulois). La forte baisse de la taxe d'habitation a permis d'ajuster la taxe foncière afin d'améliorer durablement les services à la population tels que l'augmentation du service de nettoyage et d'entretien des espaces verts, de la sécurité et de la protection des commerces maulois.

- L'autofinancement demeure à un niveau très satisfaisant, permettant ainsi à la commune d'investir.

Investissement 2021

- Le programme d'investissement très soutenu est de 908 €/habitant, beaucoup plus élevé que la moyenne yvelinoise de la strate (5 000 à 10 000 habitants) grâce notamment à la construction de la Maison Médicale.
- L'endettement communal long terme est toujours raisonnable et maîtrisé. Au 31 décembre 2021, il s'élève à 2 855 K€, (soit 476 €/habitant, bien inférieur à la moyenne des communes de la strate de 5 000 à 10 000 habitants, en Yvelines comme en France).
- Notre capacité de désendettement est excellente (2 ans en dette long terme et 2,4 ans en dette globale).

Le taux de réalisation des investissements est à 88%, malgré les ralentissements dus au COVID. Ainsi les principales réalisations sont :

- Construction de la maison médicale (part 2021, soit 100%)
- Fin de la restauration de l'église (soit 70%)
- Fin de l'enfouissement des réseaux rue d'Agnou et St-Vincent (soit 60%)
- Acquisition parcelle pour l'agrandissement du parc Fourmont
- Création d'un parking à l'extrémité du stade Saint Vincent
- Travaux sur l'éclairage électrique (soit 20%)
- Travaux pour le parking place Henri Dunant (part 2021)
- Achat de véhicules services techniques et administratifs
- Travaux de voirie (soit 50%)
- Remplacement chaudière mairie (soit 30%)
- Changement serveur mairie
- Réhabilitation de la toiture de l'école élémentaire Charcot : 31 699 €
- Rénovation de classes à l'école primaire Charcot : 30 036 €

- Matériel informatique : 24 600 €
- Fourniture et installation matériel à la Maison Médicale : 22 903 €

Orientations budgétaires 2022

La deuxième partie du rapport et du débat concernait les orientations du budget 2022 :

En fonctionnement :

- La crise sanitaire s'éloignant, un retour à un niveau de pleine activité est prévu (sur le modèle de l'année 2019). L'objectif est de contenir les dépenses de fonctionnement à +2%, malgré les prévisions d'inflation. Par ailleurs, les contraintes réglementaires (augmentation du SMIC, réforme des grilles de salaires pour les agents de catégorie C décidée par l'État...) pèsent également sur le budget (+68 k€). Malgré ces contraintes, il ne sera probablement pas nécessaire de recourir à une hausse du seul taux de fiscalité qui soit de notre décision, à savoir celui de la taxe foncière.
- Préserver impérativement une épargne de fonctionnement suffisante pour l'autofinancement.

En investissement :

En 2022, les investissements principaux seront :

- l'acquisition de l'ancienne trésorerie de Maule et les études de la maison multi-activités qui s'installera dans ces locaux,
- les études de programmation pour le parking du centre-ville et, peut-être, le début des travaux,
- la réalisation d'un parking public rue de Mareil notamment pour la maison multi-activité,
- l'installation de terrains de pétanque avec petit club house,
- l'enfouissement des réseaux, l'aménagement de trottoirs, la réfection complète de la voirie et de l'éclairage public, chemin de la Cressonnière,
- l'extension du cimetière.

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

DOB Assainissement 2022

En marge du budget de la commune ont été examinées et débattues les principales orientations du budget annexe de l'assainissement pour 2022. Peuvent être mentionnées :

- Un programme de travaux modéré de 136 K€ TTC
- Le maintien du montant de la surtaxe d'assainissement à 0,47 € HT/ m³ d'eau
- L'endettement, qui avait sensiblement augmenté jusqu'en 2017, est en diminution depuis 2018.

Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Suite à la démission de Delphine THIEBLEMONT pour des raisons personnelles, le conseil municipal a procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère, Élise GUERET-MAGNE, qui, conformément à la réglementation applicable, était la suivante sur la liste du groupe de madame THIEBLEMONT, groupe d'opposition Générations Citoyennes constitué de quatre conseillers.

Le conseil, par la voix de Laurent RICHARD, a remercié à Delphine THIEBLEMONT pour son investissement dans son mandat et a souhaité la bienvenue au sein du conseil à Élise GUERET-MAGNE.



Signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain communal avec l'association « Ribambelle, jardins collectifs à Maule »

Le conseil municipal met à disposition de l'association « Ribambelle » deux terrains afin qu'elle puisse y installer un jardin collectif pour ses adhérents. Des animations sensibiliseront les Maulois et élèves à la biodiversité et aux solutions durables y seront organisées.



Prochain conseil municipal : le 4 avril 2022, à 20h30
Vote du budget 2022

Retrouvez toutes les délibérations adoptées dans le compte-rendu des conseils municipaux, sur le site www.maule.fr, rubrique « la Vie Municipale ».



Salon JOB WIN

CDI, CDD, stage, alternance ou job d'été, rendez-vous le mercredi 30 mars !

De 9h à 13h30, au complexe des 2 Scènes à Maule, retrouvez de nombreuses entreprises à la recherche de multiples profils.

Cet évènement est organisé par notre association intercommunale GeM Emploi œuvrant pour l'emploi local.

Retrouvez plus d'infos sur l'affiche de l'évènement en quatrième de couverture de cette revue et sur notre site internet : www.maule.fr



À VOS AGENDAS

Les samedis
19 mars et 14 mai



La municipalité à votre écoute

L'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Vos questions, suggestions, remarques de toutes natures nous permettent d'être à l'écoute de vos interrogations et de vos attentes, d'y répondre et de les prendre en compte en vue d'actions futures.

État Civil



Naissances :

Iris KERTOUS, née le 3 janvier 2022
Ilyanna DUMAY MOOTIEN, née le 8 janvier 2022
Élise FOUGERA Y VERRIER, née le 10 janvier 2022
Armélia TEYSSIER, née le 13 janvier 2022
Léo CHALMET, né le 27 janvier 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.



Mariages :

Fanny MOLINIÉ et Benoît MOREAU, le 29 décembre 2021
Marion-Nali RASACHAK et Alexandre LEVIEL, le 22 janvier 2022

Le conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.



Décès :

Marie-Louise SERGENT veuve BERTOLI, le 12 décembre 2021, à l'âge de 102 ans
Georges BOUGAIN, le 26 décembre 2021, à l'âge de 77 ans
Georges DOYEN, le 24 décembre 2021, à l'âge de 93 ans
Valérie LEGRAND, le 25 décembre 2021, à l'âge de 52 ans
Jany PAILLET veuve BOITHEAUVILLE, le 28 décembre 2021, à l'âge de 89 ans
Joëlle TEXIER, le 8 janvier 2022, à l'âge de 70 ans
Claudine DUFLOS épouse DUPIRE, le 15 janvier 2022, à l'âge de 64 ans
Mario FERRARESE, le 11 janvier 2022, à l'âge de 76 ans
Nicole LE COGUIC épouse SEGUINOT, le 24 janvier 2022, à l'âge de 88 ans
Michel SERINDAT, le 20 janvier 2022, à l'âge de 86 ans
Claude BROCVIELLE, le 31 janvier 2022, à l'âge de 48 ans
Henriette TOULON épouse GOMEZ, le 3 février 2022, à l'âge de 73 ans

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

VIE MUNICIPALE

CRÈCHE

À la crèche familiale

En ce début d'année, les enfants ont pu profiter du jardin d'éveil et d'activités diverses (peinture, Playmaïs, gommettes, pâte à modeler).

Nous avons également fêté quelques anniversaires !



CONTACT CRÈCHE

01 82 86 01 73

Inscriptions, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et de Fabienne Linares de 9h à 12h et de 14h à 17h.



INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL NOMINATIF CANICULE

	Date de la demande :	CCAS
	Maison Pierre Pecker 1, Allée Carmouste 78580 MAULE	
Inscription sur le registre communal nominatif canicule		
NOM et prénom		
Date de naissance		
Adresse et téléphone		
Vit seul	Vit en couple	Hébergé par de la famille
Période d'absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 31 août		
Personne à prévenir en cas d'urgence Nom Adresse Temps de trajet Téléphone		

Intervenant à domicile Nom Fréquence visites Téléphone	
Nom et téléphone du médecin traitant :	
Déclare vouloir être inscrit(e) au registre communal.	
Déclare appartenir à la catégorie suivante :	
Personne âgée de plus de 65 ans, résidant à son domicile, Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail, résidant à son domicile, Adulte handicapé, résidant à son domicile : personne bénéficiaire d'une Allocation Adulte Handicapé (AAH), d'une Prestation de Compensation du Handicap (PCH), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de travailleur handicapé, d'une pension d'invalidité.	
En cas de canicule, souhaitez-vous être :	
Contacté par téléphone par le service ?	OUI NON
Visité dans la journée ?	OUI NON
Accompagné vers un lieu climatisé ?	OUI NON
Le cas échéant, tierce personne effectuant la demande d'inscription au registre communal	
Nom et qualité :	
SIGNATURE	
Les informations portées sur ce formulaire sont facultatives. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à assurer le suivi des personnes inscrites sur le registre canicule de la Ville. Les destinataires des données sont les agents du service Action sociale ainsi que les partenaires sociaux associés au dispositif canicule. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez- vous adresser au service Action Sociale. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.	

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVES

VaccYbus à Maule



Le 10 janvier dernier, le VaccYbus est revenu à Maule pour vacciner nos aînés habitant l'intercommunalité.



Aidons l'Ukraine maintenant !

COLLECTE A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE JUSQU'AU 19 MARS

La Mairie de Maule, en partenariat avec le Département des Yvelines, organise une collecte de produits de premières nécessités à destination des ukrainiens et un recensement des logements pouvant accueillir des familles en partenariat avec la Préfecture des Yvelines.



Que pouvez-vous donner ?

- **Denrées alimentaires non-périssables** : aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves, pâtes, céréales instantanées, lait en poudre, (hors aliments liquides), ...
- **Matériel de couchage** : couvertures thermiques, sacs de couchage, plaids, ...
- **Produits d'hygiène neufs** : gels douche, savons, dentifrices, brosse à dent, couches, serviettes en papier, serviette en microfibre, serviette hygiénique ...
- **Produits médicaux neufs** : masques réutilisables et jetables antiseptiques, alcool médical, bandes, pansements, cotons, ...

10 - **Divers** : piles, bougies et lampes-torches, briquets, allumettes, ...



Le Régio2N arrive, nous l'avons testé pour vous !

Des mois que les usagers de notre ligne N l'attendent, le premier Régio2N a effectué son premier voyage commercial au départ de Paris Montparnasse le mardi 8 février à 18h35, s'arrêtant à Maule à 19h34.

Pour l'occasion, nous avons testé ce nouveau train dès le premier jour et effectué ce voyage depuis Viroflay jusqu'à Maule. Habitué aux rames VB2N rénovées et climatisées mais datant de 1975, c'est un vrai changement en de bien nombreux points.

Plus silencieuses, lumineuses

Ce qui frappe dès le début quand on voyage en Régio2N, c'est le silence à l'intérieur mais aussi à l'extérieur (ce qui sera un vrai plus pour les riverains habitant les abords des voies), le bruit de roulement est très réduit, on se croirait dans un TGV (à part pour la vitesse). Les larges vitres et l'éclairage LED donnent une luminosité idéale pour le voyage.

Plus grande capacité

Les trains sont composés de deux rames : on gagne beaucoup en capacité globale, y compris en places assises qui sont désormais par rangées de deux ou trois. Nous gagnons plus d'une quarantaine de places assises.

Les sièges ont un accoudoir relevable et possèdent chacun une prise électrique, très pratique pour recharger son smartphone ou son PC portable pendant le trajet.

Plus accessibles

Finies les marches à monter depuis le quai, les nouvelles rames sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites, pratique aussi pour y monter son vélo ou sa trottinette.

Des écrans en couleur affichent en permanence le trajet, la prochaine gare : c'est simple et efficace.

Pour rappel, sur les anciennes rames, il fallait aller voir au-dessus des portes ou attendre le bandeau lumineux (qui reste toujours présent au passage) pour savoir où le train en était.

En haut ou en bas

Pas de changement de ce côté-là, les Régio2N sont

toujours à deux étages, libre à chacun de profiter de places à sa convenance, petite préférence pour le haut, idéal pour profiter de nos paysages vallonnés, notamment entre Maule et Beynes.

Une différence notable est l'espace conservé tout au long du train, finis les sas pour passer d'un wagon à l'autre, le format est dit « Boa » : on a l'impression d'être dans un même wagon au sein de la même rame (deux rames par convoi).

Au chaud ou au frais

La climatisation est toujours présente, avec les dernières générations de régulation de température, avec des vitres athermiques, les voyages avec les beaux et chauds jours de l'été permettront à coup sûr un trajet au frais.

Sécurité

Nouveauté, comparé aux VB2N précédentes, des caméras de vidéo protection sont désormais présentes et actives : un atout qui permettra de voyager sereinement, notamment aux heures creuses, et de limiter les incivilités.

Les nouveaux Régio2N apportent tout ce que l'on peut espérer des trains modernes : confort, accessibilité, sécurité... Nous avons hâte du déploiement au fil des prochaines semaines et mois.

Un vrai bonheur pour aller travailler, visiter la région, ou encore rejoindre une gare parisienne pour une correspondance.



Tous aux urnes !

Les 10 et 24 avril prochains aura lieu l'élection présidentielle, et les 12 et 19 juin 2022 les élections législatives visant à choisir les représentants de nos circonscriptions françaises à l'Assemblée nationale. Si aujourd'hui nombre de Français se désintéressent des élections et préfèrent ne même pas se déplacer, n'oublions pas que voter n'a pas toujours été un droit, et que ce droit a été conquis par nos ancêtres à force de révolutions et de sang versé.

Un peu d'histoire ne nuit pas...

En 1791, la Constitution du 3 septembre met en place une monarchie constitutionnelle, restreignant le droit de vote aux « citoyens actifs », c'est-à-dire aux hommes de plus de 25 ans payant un impôt au moins égal à la valeur de trois journées travaillées. C'est alors un suffrage indirect, les « citoyens actifs » élisant des électeurs aux revenus plus élevés, eux-mêmes élisant les députés de l'Assemblée nationale législative.

C'est en 1848, après la Révolution de juillet mettant fin à la Monarchie dite « de juillet » qu'est instituée la II^{ème} République avec le suffrage universel masculin, et ce n'est qu'en 1944 que le gouvernement provisoire de la République Française, représenté par Charles de Gaulle, donne le droit de vote aux femmes.

Depuis quelques années, la participation électorale en France ne cesse de diminuer. Le vote systématique ne cesse de s'éroder, en particulier chez la jeune population. La part des « abstentionnistes intermittents » s'est accrue au fil de ces dernières décennies.

Alors pourquoi est-il si important de voter ?

Utiliser le droit de vote c'est agir dans son propre intérêt, mais aussi en citoyen dans l'intérêt général. On peut voter pour un programme et en la qualité d'une personne, mais si rien ne fait écho à nos idées, on peut voter contre certains afin de les écarter du pouvoir.

Voter est un droit et un devoir, même si ce n'est pas obligatoire en France. C'est simplement un devoir moral au service de la démocratie, démocratie qui n'existerait plus si tout le monde s'abstenait de voter. Le vote blanc quant à lui n'est pas comptabilisé, mais il reste un moyen de faire entendre son désaccord ; s'il n'est pas reconnu, on sait tout de même combien il y en a eu. Le vote blanc n'est pas le signe d'un désintérêt pour la démocratie, mais d'une opposition à l'offre.

Souvent on peut entendre dans la bouche de certains « À quoi bon ? Ma voix ne servira à rien... ». Chacun peut s'exprimer par son bulletin de vote mais pour autant c'est le collectif qui ressort des urnes. Et même si ce collectif peut nous sembler éloigné de nos choix, plus il sera issu du plus grand nombre, plus il sera représentatif de la société dont nous faisons partie.

Aujourd'hui chacun attend que le résultat des urnes lui ressemble, sous peine de finalement ne plus rien attendre et de ne plus aller voter. Mais le résultat d'un vote n'exprime pas des idées individuelles, mais une idée collective faite d'idées individuelles.

On ne doit pas, par notre vote, attendre d'un élu qu'il nous ressemble personnellement, mais que l'élu ressemble à ceux qui constituent la majorité de notre société.

Mais quelle est la différence entre le vote blanc et l'abstention finalement ?

Voter blanc n'est pas refuser les principes de notre démocratie, mais refuser de choisir entre les offres proposées. S'abstenir, ne pas même se déplacer, c'est réfuter la démocratie elle-même. Une démocratie ne peut vivre que si les citoyens s'approprient le processus politique des élections.

Ne pas voter c'est finalement clamer haut et fort que nos choix seraient inutiles. Ne pas voter c'est laisser les

Votre carte électorale

Une nouvelle carte électorale vous sera envoyée à la mi-avril.

Si vous ne la recevez pas à ce moment-là, merci de contacter Mme Emmanuelle MARTIN, responsable des affaires générales. (emartin@maule.fr - 01.30.90.49.18)

autres décider à notre place, et là, plus question de se plaindre de quelque manière que ce soit d'un élu.

Winston Churchill disait : « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes. »

L'une des difficultés est l'idée que l'électeur doit accepter le résultat de l'élection, même si ce n'est pas forcément ce qu'il espérait. Ce résultat ne peut être accepté que s'il est légitime, et il ne peut l'être que si la participation est élevée, c'est-à-dire que le plus grand nombre s'est exprimé dans les urnes. Accepter n'est pas se réjouir, et on peut rester en désaccord sur les idées et pour autant considérer que la démocratie a parlé. Donc les dirigeants sont légitimes pour gouverner.

Les élus représentent l'opinion publique, encore faut-il avoir exprimé son opinion.

Alors déplacez-vous, allez voter, montrez aux élus que vous ne leur donnez pas un blanc-seing par une abstention démissionnaire, mais que vous choisissiez de légitimer ou non leurs actions et leurs propositions en véritable citoyen.

Sidonie KARM

*Adjointe au Maire,
déléguée à la vie associative,
à la communication et à la culture*



CIVISME

INITIATIVE CITOYENNE

Initiative Citoyenne : 30 000 € pour VOS projets !



Pour présenter votre idée,
votre projet

Messagerie :
initiativecitoyenne@maule.fr

Facebook :
Maule Initiative Citoyenne



Le budget Initiative Citoyenne est une ressource financière pour les projets de Maulois ayant la volonté d'agir dans l'intérêt général et pour le Bien Commun.

Impulsé par l'imagination, l'observation et la motivation : le champ des possibles est immense. Initier des actions pour le sport, la culture, la solidarité, les échanges de savoir-faire, le civisme ; proposer des services pour les personnes isolées, précaires, âgées, handicapées... ; protéger l'environnement, favoriser la récupération, le recyclage, publier un document... Tous les domaines peuvent être abordés.

Exemples de projets déjà lancés :

Terrain de Pétanque, Jardins collectifs, Royaume des Oiseaux, Vélosûr, Nettoyage de l'environnement, Éducation à la nature...

Rejoignez les ou lancez le vôtre !



Olivier LEPRÊTRE

*1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'initiative citoyenne,
à l'emploi et au transport*

Avertissement sur les stationnements abusifs

Des rondes régulières pourront donner lieu à verbalisation

En matière de stationnement, les services de gendarmerie et de police municipale savent être compréhensifs et faire preuve d'une tolérance adaptée aux circonstances. Pour autant, il n'est pas tolérable qu'une mansuétude occasionnelle se transforme en habitude de stationnements abusifs ou appropriation récurrente de l'espace public lorsqu'il existe des solutions telles que l'utilisation des espaces dédiés ou le stationnement dans les espaces privés.

Pour faire respecter la législation, gendarmerie et police municipale sont ainsi amenées à appliquer des amendes à tous contrevenants, notamment lorsqu'il y a stationnement dangereux, sur trottoir, créant une gêne à la circulation... Des rondes régulières pourront donner lieu à verbalisation.



Matinée écocitoyenne

Rendez-vous le samedi 2 avril prochain, avant ou après votre marché, pour l'édition 2022 de la Matinée écocitoyenne. Nous vous attendons entre 9h et 12h30 sur le parvis de la mairie !

De nombreux ateliers et stands d'informations vous seront proposés. Vous y découvrirez de nouvelles astuces et de bons gestes faciles à réaliser au quotidien.

Au programme, quatre grands pôles de présentations :

- 🐞 Le tri et compost : en partenariat avec le SIEED, le SIDOMPE et l'association des marcheurs/cueilleurs.
- 🐞 Les énergies renouvelables et/ou solidaires : informations sur la rénovation énergétique de vos habitations, sur l'eau à Maule, exposition sur les solutions liées à l'hydrogène et présentation de l'association La Vitrine du Développement Durable.
- 🐞 Réparer et mieux consommer : présentation du Don et Troc de Maule, du Répar Café, de la Vestiboutique, de producteurs locaux et du Troc Plantes.
- 🐞 Les initiatives écologiques : informations sur les projets liés au Plan Climat-Air-Énergie Territorial, sur les jardins collectifs et sur les chemins autour de Maule.

Ce programme peut être amené à évoluer. Plus d'informations à venir sur notre site internet : www.maule.fr



Matinée
éco-citoyenne

Samedi
2
avril
2022



Partageons
nos bonnes
idées

Rencontres et ateliers
de 9h à 12h30
parvis de la mairie

Programme sur : www.maule.fr

Des questions ?

Appelez nous au 01 30 90 49 12/17

ou écrivez nous sur contact.mairie@maule.fr



Jean-Christophe SÉGUIER
Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au
sport, à la santé et au handicap

Centre de loisirs Printemps 2022



VACANCES : Du 25 AVRIL AU 6 MAI 2022



INSCRIPTIONS:

MAULOIS : DU 14 MARS AU 10 AVRIL 2022

CCGM : DU 20 MARS AU 10 AVRIL 2022



Pour faire l'inscription de vos enfants pour les vacances :

**Remplir la fiche sanitaire VERTE 2021-22 (si ce n'est pas déjà fait !)
Envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@maule.fr avec les dates
que vous souhaitez réserver, attendre notre confirmation par retour
de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en
compte.**

**NE SUPPRIMEZ PAS VOS MAILS TANT QUE VOUS N'AVEZ PAS RECU NOTRE REPONSE
Annulation sans facturation jusqu'au 10 AVRIL maximum**

**Attention vous ne pouvez réserver qu'après avoir constitué le dossier d'inscription auprès
de la direction du Centre de Loisirs de Maule.**

Tel : 01.30.90.80.79

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

Proche de Maule

- ▶ Agent polyvalent d'hôtellerie
- ▶ Aide à domicile
- ▶ Architecte dessinateur 2D/3D
- ▶ Auxiliaire de puériculture
- ▶ Employé commercial
- ▶ Infirmier
- ▶ Secrétaire administrative
- ▶ Secrétaire médicale

Proche de Feucherolles

- ▶ Agent de maintenance
- ▶ Assistant comptable
- ▶ Commercial pépiniériste
- ▶ Comptable fournisseur
- ▶ Référent technique éducateur de jeunes enfants
- ▶ Gestionnaire administratif
- ▶ Office manager
- ▶ Testeur intégrateur

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

- ▶ ASVP
- ▶ Applicateur façadier
- ▶ Chargé d'études de prix en espaces verts
- ▶ Collaborateur d'expertise comptable
- ▶ Conducteur de travaux- secteur paysage
- ▶ Jardinier paysagiste
- ▶ Ouvrier polyvalent-bâtiment
- ▶ Rédacteur technique



EMPLOI

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi)
Votre commune vous assiste dans l'emploi !

**JOBWIN
2022**

Le salon de l'emploi sur votre territoire !

Si vous souhaitez



Faire évoluer votre carrière



Créer votre entreprise



Trouver un emploi, un job d'été, une formation



**Mercredi 30 mars
9h-13h30**

**Complexe les 2 scènes - Place Henri Dunant
MAULE**

Avec la participation de nombreuses entreprises : Auchan, Bilstein Group, Castorama, CIRFA - Armée de l'Air, Crit Interim, Cultura, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Pompiers des Yvelines, Renault, Rinterim, Secobra Recherches, Club Hotelier...

CONTACT
01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org



Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : GeM-Emploi
- sur Instagram : GeM Emploi
- dans votre commune sur rendez-vous

PORTRAIT

SpaVana, votre salon de beauté et de bien-être maulois

Depuis quelques mois, vous pouvez vous détendre et prendre soin de vous chez SpaVana. Vous y serez reçu par Sarah BORDINAT, une jeune femme chaleureuse et pleine de motivation.

Ambitieuse et volontaire !

Diplômée depuis 2013 en esthétiques, cosmétiques et parfumerie et après avoir travaillé dans plusieurs instituts de beauté, Sarah BORDINAT, 28 ans, a très vite souhaité lancer sa propre activité. « J'ai toujours voulu ouvrir ma structure, mon petit cocon. Je voulais quelque chose de familial, où je pourrai prendre le temps avec mes clientes. C'est pour cela que l'institut est ouvert uniquement sur rendez-vous, cela me permet de privatiser les lieux pour elles. »

Ce projet a été un véritable challenge : une fois son local trouvé, il a fallu lancer les travaux ! « Il fallait tout reprendre de zéro, j'ai tout refait, des murs au plafond, et obtenu toutes les autorisations nécessaires à la création de mon activité. Toutes ces démarches ont pris plus d'un an mais je me suis accrochée ! »

Et elle a bien fait car son salon est ouvert depuis le 1^{er} octobre dernier et il marche très bien ! « Dans un premier temps, j'ai rencontré les commerçants de Maule qui m'ont tous véritablement bien accueillie ! Puis je me suis associée à un site de commerce électronique afin de lancer mon activité car, au début, mêmes les habitants de Maule ne savaient pas que l'institut existait. Cela m'a aidé à communiquer autour de mon entreprise. »

Chez SpaVana, Sarah propose des soins esthétiques standards, de type soins du corps, du visage, modelages bien-être... Mais également des soins impliquant des techniques un peu plus poussées de type Dermo-Esthétique. Pour cela, il a fallu qu'elle se forme encore



davantage car toutes ces techniques sont encore peu pratiquées en France. C'est le cas, par exemple, pour renouveler les cellules comme le « Microneedling technique peau parfaite ». « Mon objectif était de me démarquer un peu des autres salons, en innovant et en me formant régulièrement. »

Le salon dispose également d'un spa privatisé avec bain à remous hydromassages. « Le but était de proposer un endroit « cocooning » à mes clientes. »

Un coup de cœur

Notre commune de Maule, Sarah l'a découverte en y installant son salon. « Je me suis rendu compte que les Maulois étaient vraiment soudés, que beaucoup se connaissaient et s'entraidaient, notamment chez les commerçants. C'est une ville dynamique, qui ne cesse de se renouveler. J'aime beaucoup cette mentalité. Je suis tombée sous le charme de cette ambiance familiale. »

Et depuis, elle ne regrette pas son choix ! Elle a été très bien accueillie et n'a reçu que de bons retours de ses clientes. « C'est gratifiant. Je suis ravie car, en me lançant, j'avais très envie de répondre aux espérances de mes clientes, me mettant toujours à leur place. Cela semble être le cas puisqu'il y a, à ce jour, quatre semaines d'attente... Il y a eu un réel engouement, je suis très contente ! »

Son besoin d'être au plus proche des attentes de ses clientes, Sarah l'a même traduit dans ses horaires d'ouverture : du vendredi au lundi de 11h à 22h. « En général, il est plus appréciable d'aller au spa le soir ou le week-end car cela correspond davantage à l'emploi du temps de chacun. Cela permet, par exemple, aux commerçants qui ne travaillent pas le lundi de pouvoir venir s'occuper d'eux ! »

Nous souhaitons une bonne continuation à Sarah et prospérité à son salon !

SpaVana

3, chemin de la gare
78580 MAULE

06.28.23.51.79





© Yves CHANOIT

Avancement du chantier de renaturation de la Mauldre

Les travaux de renaturation et de prévention des crues de la Mauldre, débutés à l'automne dernier, avancent conformément au planning du chantier sur tous les secteurs.

Dans le secteur du Moulin du Radet (situé en amont du chemin du Radet)

Les travaux de terrassement sont terminés, le seuil béton a été cassé et l'ancien bief asséché. Il ne reste plus que les travaux de génie écologique qui seront réalisés courant mars pour les plantations d'arbres, d'arbustes et l'ensemencement et en juin/juillet pour la plantation des hélophytes.

Dans le secteur du Moulin de la Ville (secteur centre-ville)

Les travaux de reprofilage des berges dans le parc Fourmont sont également terminés. Les arbustes que l'on a pu mettre en jauge vont être replantés. De nouvelles plantations viendront, en mars et avril, remplacer celles qui ont dû être supprimées.

Au niveau du square Gaston Ramon et de la salle des fêtes

Le lit a été mis à sec afin de casser les anciens murs béton et le seuil. Le profil des berges est en train d'être redessiné pour apporter un aspect plus naturel au cours d'eau. Les travaux de terrassements, suivi de la remise en eau, devraient être terminés fin mars et les plantations seront réalisées par la suite.

Dans le secteur du Pré Rollet

Le nouveau bras de la Mauldre avec son cheminement est ouvert au public depuis le 16 février. Il ne manque plus que les plantations pour achever ces travaux qui devraient être réalisés à compter de la mi-mars. Des poubelles viendront également compléter cet aménagement.

Concernant le dernier secteur,

Situé entre le chemin de derrière le parc et la commune d'Aulnay-sur-Mauldre, les travaux débiteront en septembre 2022 et nécessiteront préalablement le dévoiement d'un réseau d'assainissement.

Ces gros travaux vont rendre à la Mauldre son milieu et nous protéger contre les risques d'inondation.





Bien choisir un arbre, pour éviter ça !

Les travaux de la maison médicale arrivent à leur fin. Les jardiniers vont bientôt entrer en action et planter arbres, arbustes et vivaces.

Planter un arbre est un engagement à long terme, un arbre peut vivre plusieurs décennies, voire plusieurs siècles.

Planter un arbre peut embellir un site, être favorable à notre qualité de vie mais, s'il est mal choisi, il peut être source de désagrément et se révéler coûteux à gérer.

Avant de choisir un arbre, il faut garder à l'esprit qu'il est un être vivant avec des besoins spécifiques et toujours l'imaginer dans son plus grand développement.

Le moment est venu de choisir ! À notre disposition, nous avons les arbres locaux de nos forêts et campagnes mais aussi les arbres acclimatés ou créés par les pépiniéristes.

Avec quelques critères, nous allons réduire cette palette végétale à l'essence ou aux essences les plus adaptées à notre site. Peu importe l'ordre, l'important est l'utilisation de tous les critères.

Prenons l'exemple des arbres qui seront replantés dans le square Ramon.

Quelle place pour le houppier et les racines de l'arbre adulte ?

Ici, pas de bâtiment, pas de câble aérien, pas de canalisation, pas de voisin, etc.



Pour Maule, la place disponible nous permet d'envisager deux grands arbres qui pourront se développer librement.

Si nous avions eu moins de place, nous aurions pu mettre des arbres de moindre développement, de forme étroite ou, ultime recours, des arbres en taille architecturée, c'est-à-dire des arbres à tailler régulièrement, option toujours très coûteuse.

Quelle est la nature du sol ?

Le sol se caractérise par sa texture (composition minérale, argile, limons, sable), sa structure (compacte, saine, poreuse), sa profondeur (moins de 40 cm, le sol est superficiel) et son PH (acide, neutre, basique).

À Maule, dans la partie urbaine qui nous intéresse, nous allons trouver en fond de vallée des sols d'alluvions limoneux argilo-sableux, puis, en remontant vers les coteaux, des limons calcaires sur craie et, en haut de la Cauchoiserie, des sols argileux.

En ville ou après un chantier de construction, les sols sont remaniés, compactés, parfois venus d'ailleurs.

• L'alimentation en eau

Selon sa situation, pente, bas de pente, cours d'eau, nappe phréatique, récupération des eaux de ruissellement, un sol est plus ou moins humide. Sa capacité à stocker l'eau dépend surtout de sa texture et de sa profondeur.

Chaque essence a son échelle d'humidité. Quand l'eau est stagnante très peu d'essences sont adaptées.

Dans le square Ramon, le sol est limoneux argilo-sableux, profond, sain, basique, frais à sec. Nous choisissons les arbres en conséquence.

Observer la végétation locale est un bon moyen d'identifier les arbres adaptés au sol et au climat mais cela restreint beaucoup le choix alors que d'autres essences peuvent convenir et répondre à la grande diversité des situations rencontrées.

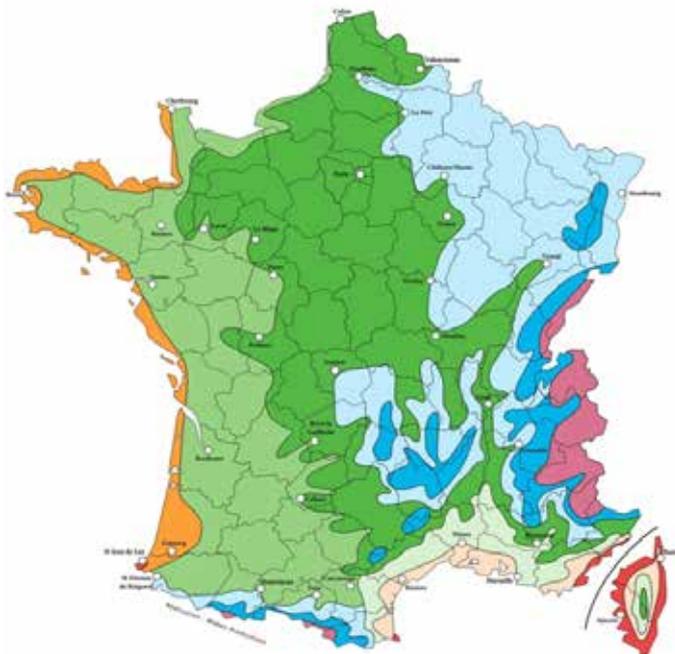
Quel est le climat ?

La plupart des catalogues associe les arbres à une zone de rusticité issue des travaux du Département de l'Agriculture des États Unis (USDA) adaptés à l'Europe. Cette classification, basée sur les températures minimales moyennes des trentes dernières années, est tout à fait pertinente car les températures hivernales sont souvent déterminantes pour la survie des plantes. Néanmoins, elle ne tient pas compte des autres facteurs qui font un climat : la pluie, la neige, le vent, les températures estivales, l'ensoleillement, etc.

Maule est classé en zone 8A (-12,2 à -9,4°C).

Zones de rusticité

France



www.thoby.com

Il existe aussi de nombreux micro-climats, une haie, un mur, un vallon peut protéger une plante en limite de rusticité, un sol en pente ou bien drainé peut limiter l'humidité du sol et ainsi atténuer les effets du froid.

Maule est dans une région climatique tempérée de type océanique dégradé. Les températures moyennes s'échelonnent entre 1,3 et 7,2°C en hiver (janvier) et 12,7 et 25,3 °C en été (août). Il pleut peu (environ 650 mm par an mais régulièrement 122 j/an). Les mois les plus pluvieux vont d'octobre à janvier. Octobre et juillet reçoivent les plus fortes pluies.

Réchauffement climatique :

le climat change, nous pouvons déjà constater que nos arbres locaux, indigènes ou horticoles souffrent.

Les scientifiques pensent que nous allons vers des étés plus chauds et secs et une augmentation des pluies et tempêtes hivernales.

Forestiers et gestionnaires d'espaces publics élargissent leur palette végétale avec des essences tolérantes à la sécheresse et la chaleur. Notre commune s'inscrit dans cette démarche. Les jardiniers communaux ont déjà planté chêne vert, filaire, arbousier.

Quelques chiffres pour Maule :

4 j/an sans dégel

58 j/an avec des T° ≤ 0°C

10 j/an avec des T° ≤ -5°C

1 j/an avec des T° ≤ -10°C

Nous choisissons des arbres tolérant la sécheresse et la chaleur.

Nature et contraintes du site

Chaque essence a des particularités qui deviennent des défauts ou des qualités selon le site d'implantation. Nous plantons dans un square, nous allons donc éviter les arbres épineux. Par contre, nous souhaitons un ombrage fraîcheur et ombrage lors des chaudes journées d'été.

Pour Maule, les arbres retenus n'ont évidemment pas d'épines, pour l'un nous avons dû choisir une variété inerme alors que l'espèce type est très épineuse. Leurs ombrages sont complémentaires, l'un est un peu plus léger.

Ici les contraintes sont faibles, mais sur un parking, nous éviterons les tilleuls à cause du miellat, sur la voie publique nous éviterons les arbres avec des fruits comme le marronnier, dans une école nous éviterons les fruits toxiques, devant une façade l'ombre opaque, au bord de la route nous privilégierons des arbres résistant au sel, etc.

PRÉSERVER

Intérêts esthétiques et paysagers

- Couleur, forme, saison, autant de particularités, de symboles, permettant de valoriser un lieu.
- Couleur du feuillage, des fleurs, des fruits ou bien de l'écorce,
- Silhouette de l'arbre, élancée, massive, colonnaire, pyramidale, ovale, ronde, pleureuse,
- Forme des feuilles, de l'écorce,
- Périodes de floraison ou de fructification marquent les saisons, comme le changement de couleur du feuillage ou le choix d'un feuillage caduc ou persistant.

Variété : Le choix de la variété mérite une attention car pour une même espèce les variétés offrent une grande variabilité de taille, forme, couleur, présence ou absence de fruits.



Le premier arbre choisi est un **micocoulier** (*Celtis australis*)

Il possède une silhouette arrondie et légère aux amples rameaux souples. À l'automne, il se pare d'une belle couleur jaune. Drupes sur le gâteau, si les oiseaux ne les ont pas mangées, de petits fruits comestibles et décoratifs ornent les branches après la chute des feuilles.

Paris source d'inspiration :

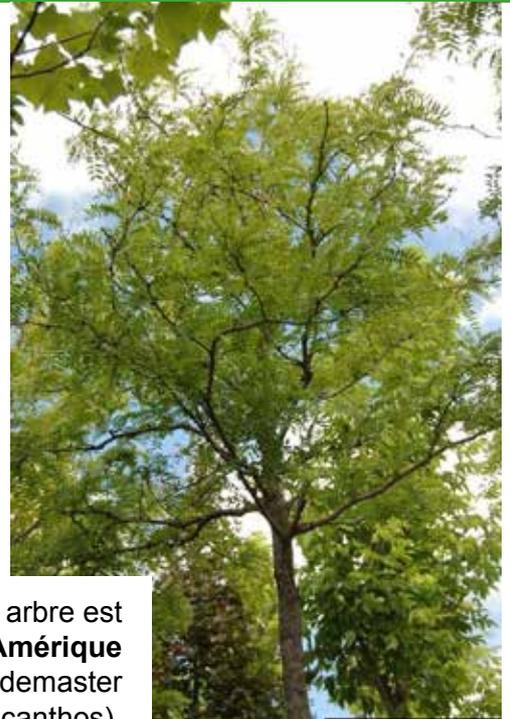
La ville de Paris recense 204 229 arbres, parmi eux 4 371 *Celtis australis* et 1 699 *Gleditsia triacanthos* de tout âge. Sachant que la température moyenne de Paris est de 1,5°C supérieure à celle de Maule et que la nature très minérale de Paris favorise les épisodes caniculaires.

Biodiversité :

Idéalement, il faudrait planter des arbres locaux adaptés au climat et au sol local, et ayant coévolué avec la faune, la fonge et le microbiote local. Faisons-le chaque fois que cela est possible.

Dans les zones urbaines, ne soyons pas trop rigoristes, accordons-nous un peu de souplesse pour choisir les arbres les plus adaptés à notre situation, en étant vigilants. Pour cela :

- limitons les variétés horticoles souvent moins favorables à la faune locale ;
- préférons les arbres issus de semis, au détriment des arbres clonés par bouturage, marcottage, greffe ;
- choisissons les arbres produits localement, afin d'éviter l'introduction d'organismes exotiques pathogènes.



Le second arbre est un **févier d'Amérique** variété Shademaster (*Gleditsia triacanthos*).

Il est plus grand, de port étalé avec un houppier léger et clair au fin feuillage qui vire au jaune d'or à l'automne.

Le label végétal local :

Pour la garantie de l'origine

Pour des végétaux adaptés aux territoires

Pour des producteurs de proximité

<https://www.vegetal-local.fr/>

Didier LEFÈVRE

Responsable des espaces verts

Le réveil de la pyrale du buis

La pyrale peut faire de véritables ravages dans vos buis. Avec les premières chaleurs de mars et après avoir passé l'hiver dans leurs cocons, les jeunes chenilles s'activent et commencent à dévorer les feuilles de cet arbuste.

Observez vos buis !

Si vous remarquez de jeunes chenilles, il est encore temps de traiter car une intervention précoce sur la première génération permet une bonne maîtrise des générations suivantes et évite parfois les traitements ultérieurs.

Quels sont les moyens de lutte ?

La lutte la plus efficace contre les chenilles consiste à appliquer par pulvérisation sur le feuillage une préparation à base de *Bacillus thuringiensis kurstaki* (commercialisée en jardinerie).

Pour ceux qui ne souhaitent pas traiter, vous pouvez ramasser sans risques les chenilles à la main ou "nettoyer" vos buis avec un jet sous pression.

Vous pouvez aussi piéger les papillons adultes avec des pièges à phéromones. Le vol de la première génération

a lieu fin mai-début juin. Ce piégeage permet de limiter la reproduction mais surtout de programmer un éventuel traitement environ dix jours après le dernier vol.

Toutes les mésanges consomment la pyrale du buis. La pose de nichoirs facilite la nidification des mésanges sur les sites infectés.



Attention, ne pas mettre vos buis infectés au compost, le mieux est de les mettre avec les déchets ménagers.

Conclusion

Il est important d'agir contre la pyrale du buis afin de limiter son expansion, mais de manière respectueuse de l'environnement. En favorisant la biodiversité dans votre jardin, vous favorisez l'émergence de prédateurs naturels de la pyrale.

Didier LEFÈVRE

Responsable des espaces verts

Bilan de l'opération

« Donnons une seconde vie à nos sapins de Noël »



424 SAPINS RECYCLÉS !

Ceux-ci ont été broyés et répartis comme paillage dans les différents espaces verts de la ville.

Merci à tous pour votre participation !





La qualité de l'air et de l'eau

La municipalité, par le comité de développement durable et santé publique de Maule, a mis en place une surveillance de l'air, dans les écoles, et des eaux de sources, autour de la commune.

L'air et l'eau sont des enjeux pour notre santé actuelle et future pour nos descendants.

La qualité de l'air

Nous sommes régulièrement alertés par les messages régionaux (ARS) concernant des pics de pollution de l'air en rapport assez souvent avec des conditions météorologiques qui ne permettent plus d'évacuer nos polluants locaux.

L'eau que nous consommons est contrôlée très régulièrement par les producteurs d'eau et les Assurances Régionales de Santé (ARS). Ces contrôles ont provoqué la fermeture de certaines sources locales qui étaient captées auparavant.

Les contrôles de la qualité de l'air sont obligatoires pour les écoles, les crèches, les halte-garderies, les centres de loisirs, depuis 2015.

Les polluants recherchés sont essentiellement le CO₂ (résultat de la respiration dans les écoles), le formaldéhyde (souvent contenu dans les colles), le benzène (utilisé comme solvant ou présent dans l'essence) et, si proximité d'un « pressing », le perchloréthylène (ce qui n'est pas le cas à Maule). Ces trois derniers produits sont toxiques et cancérigènes à forte dose.

Ces analyses d'air doivent être effectuées par un laboratoire accrédité. Les prélèvements doivent être effectués en deux temps : pendant et en dehors des périodes de chauffage.

Une évaluation de la qualité des ventilations et des prélèvements d'air a été réalisée par le laboratoire

24 Eurofins (accrédité COFRAC).

À l'école René Coty, 14 pièces choisies de façon aléatoires ont été évaluées conformes en ce qui concerne la qualité de l'aération. Parmi elles, l'air de trois salles de cours a été prélevé pour analyse. Tous les résultats sont normaux et bien en-dessous des valeurs guides.

La halte-garderie et la crèche ont aussi eu des prélèvements d'air dont les résultats sont normaux.

À l'école Jean-Baptiste Charcot, tous les moyens d'aération ont été jugés conformes et en bon état. Des prélèvements ont été effectués dans neuf pièces de façon aléatoire. Tous les résultats des deux périodes sont en-dessous des valeurs limites d'action. Toutefois, trois pièces présentent une moyenne calculée du formaldéhyde (entre la période de chauffe et la période sans chauffe) très légèrement supérieure à la valeur guide. Nous allons refaire dès cette année des analyses et nous allons investiguer pour trouver la cause, probablement la colle des meubles ou des sols de ces pièces.

La qualité de l'eau (source non utilisée du Moulin à Papier)

En ce qui concerne l'eau, nous avons choisi d'étudier la potabilité et la pollution par des substances pesticides de la source située chemin du moulin à papier. Cette source a un débit important et pourrait à l'avenir constituer une réserve pour l'alimentation en eau de la ville. Là encore, nous avons demandé à un laboratoire accrédité COFRAC de réaliser le prélèvement et les analyses. Au total, 292 recherches ont été effectuées.



Cette eau contient des dérivés de l'atrazine (herbicide interdit depuis 2001) en quantité légèrement supérieure au taux admis (pour un métabolite valeur mesurée 0,11ug/L pour un taux fixé à 0,10ug/L et pour l'autre métabolite 0,109ug/L pour un taux fixé à 0,100ug/L). Il s'agit donc de produits de dégradation de l'atrazine qui a dû être utilisée il y a une vingtaine d'années. De même, le taux de nitrates mesuré à 86,3 mg/L est au-dessus de la valeur limite nationale (50mg/L). Par ces deux anomalies cette eau n'est pas considérée comme potable alors que tous les autres paramètres chimiques, bactériologiques et physiques sont bons. Pour l'avenir, les dérivés de l'atrazine vont probablement disparaître (en combien de temps ?).

En revanche, les nitrates dépendent probablement des engrais utilisés pour les cultures du plateau Montainville-Andelu-Maule et nous allons faire part de ces résultats aux exploitants afin d'étudier avec eux les moyens de limiter l'emploi de ces produits.

Nous allons cette année étudier une autre source, sur l'autre versant de la Mauldre, et vous tiendrons informés des résultats.

Protéger nos sources, c'est anticiper et préparer notre avenir et celui de nos enfants.



Jean-Christophe SÉGUIER
*Adjoint au Maire,
délégué à l'environnement, au sport, à la santé et au handicap*



Collecte des déchets verts

La distribution des bacs de déchets verts a eu lieu la deuxième quinzaine du mois de février. Si vous n'avez pas reçu votre bac, il faut contacter le SIEED (01.34.86.65.49 ou contact@sieed.fr).

En 2022, la collecte aura lieu du lundi 28 mars au lundi 5 décembre 2022. Elle sera effectuée toutes les semaines sauf en période estivale, où les bacs de déchets verts ne seront pas ramassés les lundis 4 et 18 juillet, et les lundis 1^{er} et 15 août 2022.



Certaines rues, dont vous retrouverez la liste complète sur notre site internet, seront ramassées les mardis.

Plus d'informations sur notre site internet : www.maule.fr, rubrique "cadre de vie".



SPORT

SOUTENIR



Rando Maule 2021

Les dons récoltés lors de la Rando Maule 2021 et reversés au service de pédiatrie de l'hôpital de Poissy / Saint-Germain lui ont permis d'acquérir un baby-foot, améliorant ainsi les conditions d'hospitalisation des enfants. Un grand merci à tous pour votre générosité !

Ce babyfoot a été généreusement offert grâce à :

Les CycloTouristes de
la Mauldre (CTM)



L'Association
Sportive Mauoise



L'Union Sportive Mauoise de
Gymnastique Volontaire et
Randonnée Pédestre



La ville de Maule



Commerces maulois

Voici de très longues années, disons bien plus d'un siècle, que commerçants et artisans animent Maule. Maule qui, depuis plus longtemps encore, a gardé l'allure d'un bourg resserré autour de ses deux places qui n'ont pas toujours offert un espace aussi ouvert, mais c'est une autre histoire.

Vers 1900, pas de message sur Facebook, pas d'invitation à retrouver « mes commerçants maulois en ligne », même pas de ticket de caisse. Aussi, dès qu'un achat était plus ou moins important, on remettait au client un reçu constitué par un papier à en-tête. Nos commerçants d'alors en profitaient pour y faire de la publicité. Quelle aubaine pour nous aujourd'hui ! Sans même l'étude des recensements de l'époque, nous avons un aperçu de ce qui se vendait ou se fabriquait à Maule. À vous de le découvrir sur ces trois exemples. Ajoutons-y quelques cartes postales.

On trouve de tout à l'« Épicerie parisienne ». Aujourd'hui encore, si vous êtes attentif, vous aurez remarqué que sur le mur il est toujours annoncé « Poudres de chasse ». Chez Thévenon, qui deviendra la quincaillerie Fontaine, le client du jour n'est autre que M. Camus, propriétaire de l'usine de cannes et du bois du même nom. Allez vous étonner qu'il achète du grillage et des botes de fer galvanisé. Tout à côté se trouve la boucherie Lacroix, une boucherie tout comme aujourd'hui. Une descendante du client d'alors est encore à Maule. La facture date du 16 avril 1898. C'est la plus ancienne des trois. On peut lire aussi où elle a été imprimée : Librairie Fageot à Maule. Librairie dont la maison de la presse, récemment disparue, était le lointain successeur.

Quelques quittances parmi d'autres, quelques cartes postales, des documents anodins, fort heureusement conservés, qui nous racontent un peu la vie quotidienne de Maule.

Sources « Voyage pittoresque à Maule » Ed Acime

Odette COSYNS

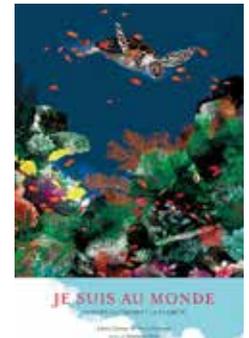
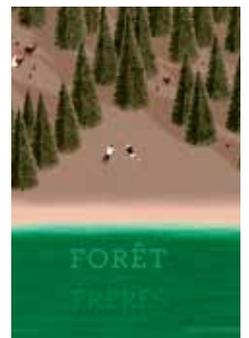
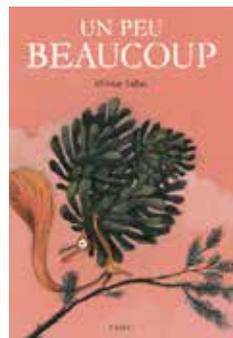
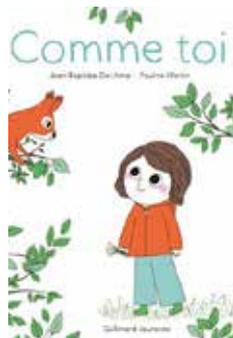
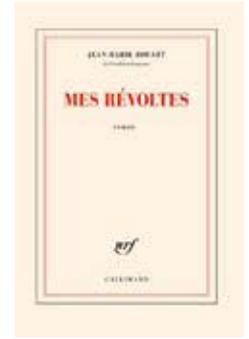
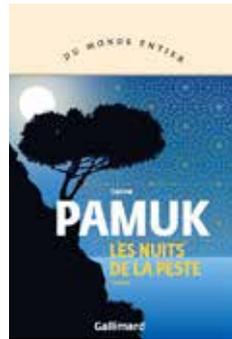
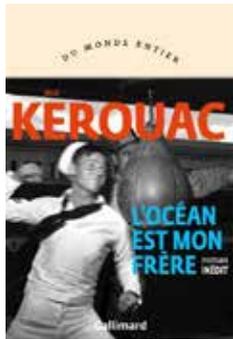
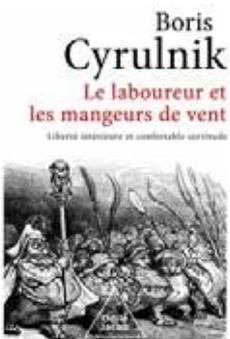
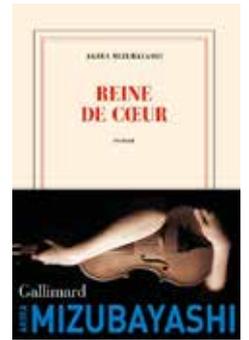
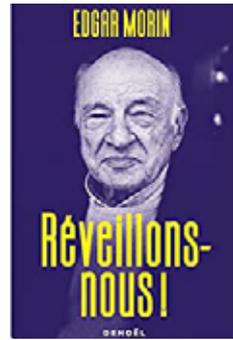
Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME





CULTURE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
24, rue Quincampoix - 78580 MAULE

Céline RALLON
Responsable de la bibliothèque municipale
☎ 06.63.56.18.94

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne



Musée Victor Aubert

OBJETS DU MOIS : FERS À COIFFER



Ensemble de fers à coiffer :
Fer à papilottes (2012.0.478), deux fers à friser
(2013.0.3820 et 383), fer à cranter (2015.0.33)



Paru dans la revue
« La coiffure française »

Un peu d'histoire...

Le fer à papilottes permet, en l'écrasant, de chauffer le cheveu dont une mèche a été enroulée dans du papier. Il fut employé dès le XVII^e siècle et jusque dans les années 1950. Le fer à friser, constitué de deux pincettes, l'une convexe, l'autre concave, fut inventé en 1872 par un coiffeur français, Marcel Grateau. Ce fut une étape dans l'histoire de la coiffure car ce fer que l'on chauffait permettait des ondulations, « l'ondulation Marcel », et de nouveaux styles de coiffure. En 1897, il dépose le brevet et le « fer Marcel » s'exporte et est fabriqué en séries.

Le fer à cranter était employé surtout quand la coiffure qu'il créait était à la mode.

Se servir de ces fers pour créer une « mise en plis » nécessitait une certaine dextérité, et la première, ne pas trop approcher le fer chaud de la tête de la cliente !

Odette COSYNS

Chargée de mission Patrimoine et Musée
Vice-Présidente de l'ACIME



Sur vos agendas...

Samedi 14 mai :
La Nuit des Musées

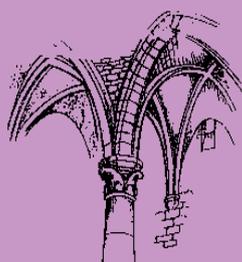
Votre musée vous ouvrira ses portes de 19h à 23h.

Nouvelle exposition et promenade nocturne autour de l'ancien prieuré.

Le musée vous ouvre ses portes gratuitement de 14h30 à 17h30 (jusqu'à 18h à partir du 2 avril) chaque mercredi et les premiers samedis et dimanches du mois.

Nous rappelons que les visites de groupes peuvent avoir lieu sur rendez-vous en dehors des heures habituelles d'ouverture :
museeaubertmaule@free.fr ou 06.12.93.41.50

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :
<http://museeaubertmaule.free.fr> ou 01.30.90.61.49



visitez le site du
Musée



Carnaval de Maule, à vos masques et costumes !

Rendez-vous le samedi 14 mai prochain à 14h pour un défilé déguisé et en musique à Maule ! Le thème de cette année : le carnaval du monde ! Entre Venise, Rio de Janeiro et Maule, laissez libre-court à votre imagination !



Déambulation musicale avec la Batuk'Mélé !



On se retrouve sur le parcours ?

Le départ se fera à 14h à la Résidence Dauphine. Toutefois, vous pourrez nous rejoindre au fur et à mesure du parcours !

Voici les différents points où notre troupe musicale fera une petite escale :

- Cour de l'école Coty : 14h30
- Place du Général de Gaulle : 14h45
- Parvis de la Mairie : 15h00
- Place du Général de Gaulle : 15h15
- Cour de l'école élémentaire Charcot : 15h30

Ou sinon, tendez l'oreille pour nous trouver !

Concours de costumes sur le thème du Carnaval du monde

La déambulation musicale sera suivie d'un concours de costumes, avec défilé sur tapis rouge devant un jury. Ce dernier appréciera tout particulièrement que votre costume soit fait-main ! Cadeaux à la clé pour les gagnants de chaque catégorie !

Quatre catégories seront représentées :

- Tous petits (de 2 à 5 ans)
- Enfants (de 6 à 10 ans)
- Adolescents (de 11 à 17 ans)
- Adultes (à partir de 18 ans)

Inscription au concours sur :

contact.mairie@maule.fr ou 01.30.90.49.17/12

CARNAVAL

du monde

samedi
14 mai
2022
14h



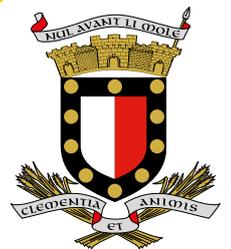
Programme :

Défilé en musique
dans Maule.

Départ à 14h de la
Résidence Dauphine
en rythme avec
Batuk'Mélé !

Concours des
plus beaux
costumes

avec de nombreux
lots à gagner !



Ville de
Maule



Pour vous inscrire au concours et avoir des informations
Appelez-nous au 01 30 90 49 17 ou écrivez-nous sur contact.mairie@maule.fr

VIE ASSOCIATIVE

PARTAGER

L'ECOLE DE MUSIQUE
DE MAULE



Ville de
Maule

presente...



CONCERT
DE
PRINTEMPS
DIMANCHE 3 AVRIL

17 HEURES
SALLE DES FÊTES DE
MAULE

Entrée libre

Christian Leroy Photographie

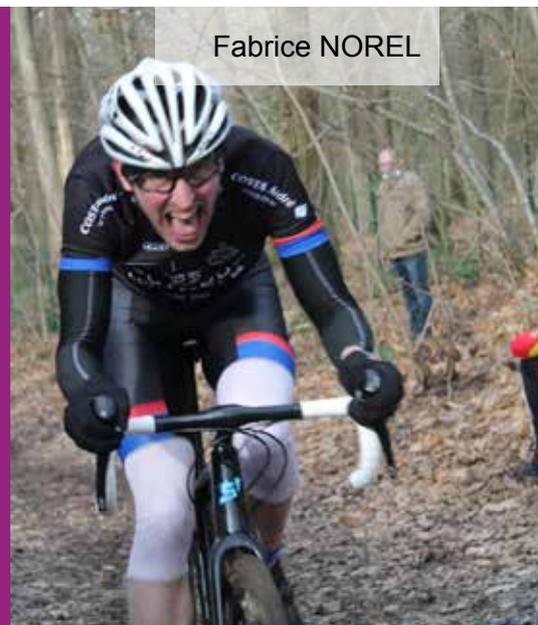
US Maule Cyclisme

Charles MERVOYER, Maule, cyclo-cross FSGT, catégorie benjamin : 1^{er}

Jade BRODIN, Val d'Oise, Trophy VTT, pré-licenciée : 3^{ème}

Fabrice NOREL, Maule, cyclo-cross FSGT, catégorie sénior 3 et 4 : 1^{er}

Fabrice NOREL



EXPO-PHOTOS

9 au 17 Avril

A Chacun son Thème

Espace Marcel Tréboit
24 rue Quincampoix

Entrée Libre - Horaire: Les Samedis et Dimanches
10h à 12h30 / 14h30 à 18h

Participation des Visiteurs:

Un Shooting Photo en Studio ou Extérieur à Gagner
Avec la participation du club photo et d'un Photographe Professionnel



<http://www.photo-video-club-maulois.fr>

Ne pas jeter sur la voie publique



Expo-photos

Chaque visiteur pourra participer à une tombola :

Un "Shooting Photo" en studio ou en extérieur à gagner, réalisé par le Club Photo de Maule et assisté de Stéphane Deneuille, photographe professionnel à Mareil-sur-Mauldre.

Venez nombreux visiter notre exposition et tenter votre chance.



E.D.M.

Les acteurs locaux à votre service

Entreprises, Entrepreneurs, Artisans et commerçants de Maule sont heureux d'offrir à chaque foyer, un disque horodateur.

contact : Sandrine Bodin-Leboucher 06 99 57 95 57

entreprisesdemaule@gmail.com

www.entreprises-de-maule.fr

www.linkedin.com/company/association-des-entreprises-de-maule/

BEAUX ARTS DE MAULE : STAGES

ENFANTS :

Stage Loisirs Créatifs avec Eugénie RIOU :

Du 24 au 28 avril 2022 (13h30-16h)

Tarifs : Adhérents : 80 €, non adhérents : 85 €

Stage Dessin avec Eugénie RIOU :

Du 24 au 28 avril 2022 (16h-18h)

Tarifs : Adhérents : 64 €, non adhérents : 68 €

ADULTES :

Stage Modelage/Sculpture avec Claire

DESCHAMPS :

4 et 7 Avril (9h-13h) et une journée en Juin (date non définie)

Tarifs : Adhérents : 60 €, non adhérents : 70 € (pour 8 heures de stage)

Renseignements et inscriptions :

Christine GEAUGEY (christine.geaugey@outlook.fr)

Bulletin d'inscription dans l'espace « rendez-vous des associations » sur le site de la mairie de Maule.



L'ACIME

Dimanche 20 mars à 15h

**« À travers rues et ruelles de Maule »
Promenade commentée**

Il est de tradition de vous proposer au printemps une promenade dans Maule. Sans choisir de thème bien précis, nous irons à travers rues et ruelles qui vous sont familières. Car les connaissez-vous vraiment ? Venez les découvrir avec nous, empruntant des passages que vous ignorez peut-être.

Rendez-vous boulevard des Fossés à hauteur de la mairie. Ouvert à tous.



**Comité de Jumelage de Maule
et de la Vallée de la Mauldre**



SOIRÉE DANSES ÉCOSSAISES

samedi 12 mars 20h30

A la salle polyvalente d'Aulnay sur Mauldre.

Danses animées par le groupe :

"The Heather's group de Bézu"

Apporter un dessert que nous partagerons.

Bar payant : vin, cidre, Champagne...

Café & thé offert.



Venez nombreux !!

Réservation obligatoire auprès de michel.contet@wanadoo.fr



**Pass vaccinal obligatoire et application des mesures
sanitaires en vigueur**

Plus d'informations sur notre site: <https://cjmvm.fr/>

Dimanche 3 avril à 17h

**« Croix de chemins à Maule et alentour »
Conférence avec projection par Jacques Courties, auteur
du livre Croix de chemins (Plaine de Versailles, plateau
des Alluets et sud Mantois).**

Les croix de chemins et villages font partie du patrimoine rural, œuvres d'art anonymes, souvent à l'écart des lieux fréquentés. Ce patrimoine plonge doucement dans l'oubli. L'auteur vous présentera leur symbolique, leur évolution de forme et de style au cours des siècles. Et pour terminer, un quiz collectif vous sera présenté afin de reconnaître les plus belles croix de Maule et de ses environs.

Maison des associations, place de la mairie.

Participation aux frais : 3 €

Gratuit pour les adhérents ACIME.

Sur vos agendas

Samedi 7 mai, Paris : « En longeant le canal Saint-Martin »
Randonnée pédestre commentée par Michel Lahaie.

VIE ASSOCIATIVE



LA MAULOISE

CONCERT LIVE
ROCK'N'BEER
SINCE 2013

SAMEDI 07 MAI 2022
19H30

LA VIE SUR MARS

BLOODY WIPER

DJ SET
KEITEL

BIERES ARTISANALES
LA MAULOISE

RESTAURATION
SUR PLACE

SALLE DES FÊTES DE MAULE

ADHERENTS : ENTREE GRATUITE - NON ADHERENTS : 5€

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION

Le Lions Club de Maule

PARTAGER



10^{ème} Salon des Vins et des Saveurs

26 et 27 Mars 2022
78 MAULE

ENTRÉE GRATUITE

Vente de verres de dégustation à l'entrée



L'ENVIE D'AVOIR ENVIE...

Le Lions Club de Maule-Epône et Vallée de la Mauldre a le plaisir de vous inviter à son prochain

SALON DES VINS ET DES SAVEURS qui aura lieu les 26 et 27 mars 2022

Rendez-vous à la Salle des Fêtes
Place Henri Dunant à Maule (78580)

Samedi : 10h – 20h
Dimanche : 10h – 18h

Manifestation organisée au profit
de nos Œuvres Sociales.

Une quarantaine d'exposants viennent de toute la France pour vous faire déguster leurs produits du Terroir et leur savoir faire.

Durant les deux jours, une tombola avec des tirages tout au long de la journée, de nombreux lots à gagner dont deux Caves à vin.

Venez nombreux et parlez-en à vos amis !
Contact : 06 85 94 87 80

Site : <https://lions-mauleepone.myassoc.org/>
Facebook : <https://www.facebook.com/lionsclubmauleepone>



Jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil

Le CEI, Centre d'Échanges Internationaux, est à la recherche de familles d'accueil pour trois jeunes lycéens étrangers désireux de passer quelques mois, dans le cadre de leurs cursus scolaire, en France afin de parfaire la langue et découvrir notre culture.

Vous pouvez recevoir un étudiant chez vous ?
Rendez-vous sur notre site www.maule.fr pour plus de renseignements.

Contact : Sylvia GARCIA RENARD
78480 VERNEUIL/SEINE
sylviarenard@hotmail.com – 06 14 09 70 51

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITÉ MUNICIPALE

2022. Un arrêté du Ministère de la Santé enfin paru :

Les enfants qui ont été exposés in utero aux pesticides (dont l'un des deux parents au moins a été exposé professionnellement aux pesticides) et qui développent, dès la naissance ou par la suite, l'une des pathologies suivantes pourront enfin être indemnisés par le « Fonds d'Indemnisation des Victimes de Pesticides » créé par le Parlement :

- Tumeurs cérébrales
- Leucémies
- Malformations du visage (fentes labio-palatines)
- Malformations du pénis (hypospadias)
- Déficience intellectuelle
- Hyperactivité
- Troubles de l'apprentissage
- Troubles de la communication
- Autisme
- Troubles du neuro-développement

Bien sûr, il vaudrait mieux faire de la prévention en évaluant correctement ces produits en amont (les nanopesticides qui pénètrent facilement la peau, les alvéoles pulmonaires, le sang... ne sont pas pris en compte dans les formulaires Cerfa de l'Anses qui autorise les pesticides en France). Mais cette reconnaissance par le Ministère de la Santé est une très bonne nouvelle pour tous ceux qui ont été mis en danger par le lobby

agricole qui ne pourra plus affirmer que tout est sous contrôle quand les pesticides sont autorisés.

Outre une rente versée à l'enfant atteint, ceux qui en assument la charge percevront également des indemnités. Une révision des sommes allouées en cas d'aggravation, de complications dues aux traitements, de co-pathologies et la prise en charge d'éventuelles obsèques sont aussi prévues.

Ce fonds d'indemnisations ne concerne malheureusement pas encore tous les habitants. Mais on peut espérer qu'un jour, habiter sous le vent de champs traités sera également pris en compte par le Ministère de la Santé. Dans cette perspective et en cas de problèmes, il serait intéressant de pouvoir prouver l'exposition de nos enfants aux pesticides. En effet, les analyses faites récemment sur l'air des écoles de Maule concernaient les éventuels polluants intérieurs et n'incluaient pas les pesticides.

Vers le mois de juin, il serait donc judicieux de faire faire, chaque année, une analyse. Pas besoin de prélèvements invasifs de type prise de sang : à présent, des kits très simples, réalisés à partir d'une simple mèche de cheveux, suffisent à révéler à quels pesticides on a été exposés pendant les 3 derniers mois.

Aline READ

*Conseillère municipale
Pour la liste Santé Environnement*

Liste Santé Environnement

Être informé quand on monte en puissance.

Oui , nous sommes bien à Maule ...

La 5G sur Maule ?

Mérite-t-elle un débat ?

Devons nous être informés et comment ?



William Falchetto

*Conseiller municipal
Pour la liste Générations Citoyennes*



Enquête publique sur le développement des liaisons douces sur notre territoire

Pourquoi développer nos liaisons douces ?

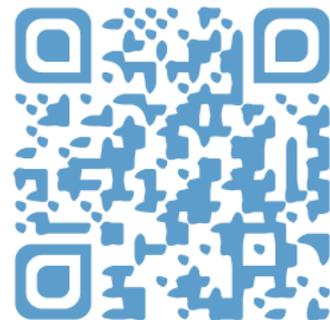
Pour développer les mobilités douces (vélo, marche, trottinette, etc.) sur le territoire, la Communauté de Communes Gally-Mauldre et ses partenaires ont initié un Schéma Directeur des Liaisons Douces appuyé par le bureau d'études spécialisé BL évolution. L'objectif est d'identifier les itinéraires, aménagements et services à développer entre les différentes communes du territoire afin de favoriser les mobilités douces au quotidien (aller au travail, aller à l'école, faire ses courses...) en complément des pratiques sportives, touristiques ou de loisir déjà existantes sur le territoire.

Afin d'identifier les souhaits des habitants du territoire, une enquête en ligne permet à chacune et chacun de s'exprimer sur sa pratique actuelle des mobilités douces ou sur ce qui l'empêche aujourd'hui de les pratiquer sur le territoire. Cette enquête va permettre d'alimenter un vaste diagnostic basé sur l'analyse du territoire : ses opportunités et ses contraintes pour l'installation des mobilités douces. Une ébauche de projet d'aménagement est également représentée, afin d'identifier les liaisons qui sont prioritaires pour les habitants du territoire.

La Communauté de Communes Gally-Mauldre souhaite faire participer davantage les habitants. À la fin du questionnaire, les participants sont invités à rejoindre le « Club Vélo ». Celui-ci sera sollicité tout au long de l'étude pour profiter de l'expérience de ses membres.

Comment participer à l'enquête ?

Participez à l'enquête en ligne en scannant le QR code suivant :



L'enquête sera clôturée le 20/03/2022.

Contacts :

Karine DEPRES (Communauté de Communes Gally-Mauldre) – k.depres@cc-gallymauldre.fr

Luc LAVIELLE (cabinet BL évolution) – luc@bl-evolution.com

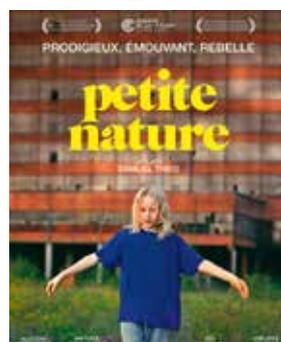
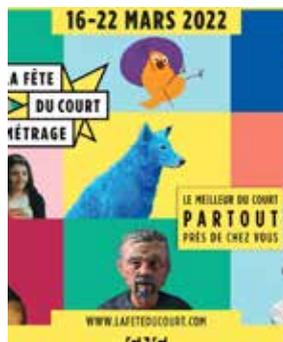
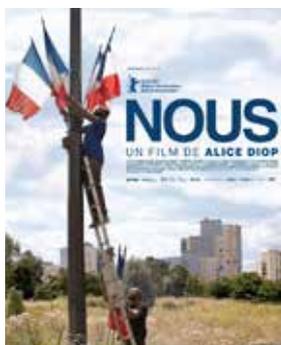
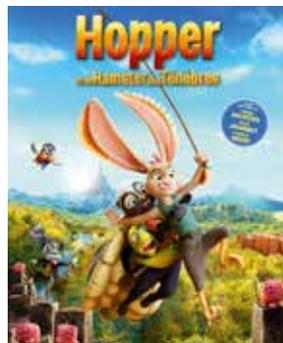
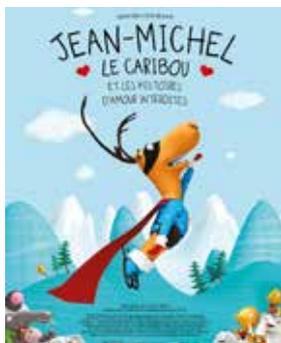
Corentin CONSIGNY (cabinet BL évolution) – corentin@bl-evolution.com

CC GALLY MAULDRE



VOTRE CINÉMA

Consultez le programme du cinéma sur les deux sites Internet :
<http://www.cinema-les2scenes.com> ou sur : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
Tél.: 01 34 75 08 98
cinema@maule.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01 30 90 49 18
Urbanisme	☎	01 30 90 49 09
Scolaire	☎	01 30 90 49 11
Guichet unique	☎	01 30 90 49 03
Communication	☎	01 30 90 49 12
	☎	01 30 90 49 17
Services Techniques	☎	01 30 90 49 06
	☎	01 30 90 41 64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique les après-midi.

☎ 01 82 86 01 71

ccas@maule.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la Maison Pierre
PECKER tous les jours

de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 82 86 01 73

creche@maule.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01 30 90 41 63

Adjoints de permanence le samedi matin
(sur RDV) de 9h à 12h30

À NOTER

CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 mars, nous passerons à l'heure d'été. Pensez à avancer vos réveils : à 2h00 du matin, il sera 3h00 !



HORAIRES DES MESSSES

MARS		Samedi soir 18h00		Dimanche 10h30
CENDRES	02-mars		11h00 Maule	19h30 Beynes
D. CAREME 1	05-mars	Les Alluets	06-mars	Maule
D. CAREME 2	12-mars	Beynes (1)	13-mars	Maule
D.CAREME 3	19-mars	Bazemont	20-mars	Maule
D. CAREME 4	26-mars	Montainville	27-mars	Maule
AVRIL		Samedi soir 18h30		Dimanche 10h30
D.CAREME 5	02-avr	Mareil/Mauldre	03-avr	Maule
RAMEAUX	09-avr	Thiverval	10-avr	Maule
SEMAINE SAINTE				
JEUDI SAINT	14-avr		Les Alluets à 19h	
VENDREDI SAINT	15-avr		Bazemont à 19h	
PÂQUES	16-avr	Beynes à 21h30	17-avr	Maule
DIVINE MISERICORDE	23-avr	Aulnay/Mauldre	24-avr	Maule
3 ^{ème} D. PÂQUES	30-avr	Les Alluets	01-mai	Maule



Yvelines
Le Département



JOB

Le salon
de tous les
emplois

WIN

ENFIN DE RETOUR !

2022

AVEC

Auchan, Bilstein Group, Castorama, CIRFA - Armée de l'Air, Crit Interim, Cultura, Dynam Jeunes, Enedis, Intermarché, Krys Group, Leroy Merlin, Les Fermes de Gally, Pompiers des Yvelines, Renault, R Interim, Secobra Recherches, Club Hôtelier 78, Zoo de Thoiry

Mercredi 30 mars - 9h/13h30

**Complexe des 2 scènes
place Henri Dunant - Maule**



Faire évoluer votre carrière



Créer votre entreprise



Trouver un emploi, un job d'été, une formation

www.jobwin.org - 01.30.90.86.25

GeM Emploi présente une initiative communale et intercommunale, en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines, Pôle Emploi et la mission locale Dynam Jeunes

Un salon organisé par l'Intercommunalité Gally-Mauldre et les communes de GeM Emploi

(Maule, Saint-Nom La Bretèche, Feucherolles, Chavenay, Mareil-Sur-Mauldre, Crespières, Bazemont, Aulnay-Sur-Mauldre, Andelu, Montainville, Davron, Herbeville)